



**Eymard Plong a dû annuler l'autorisation qu'il avait pourtant donnée en raison de « risques de troubles à l'ordre public » qui planaient sur l'assise prévue le 7 juin 2019.**

C'est à la dernière minute que Paul Pochangou a appris que la réunion qu'il devait tenir à Foubot le 7 juin 2019 n'allait plus se tenir. Le récépissé qui avait été délivré au président intérimaire de la section RDPC Noun-Sud trois jours plus tôt a en effet été annulé le jour choisi pour l'assise prévue au foyer de la Mission catholique de Foubot. Le sous-préfet de l'arrondissement de Foubot Eymard Plong a craint des incidents.

Dans la correspondance qu'il a adressée à Paul Pochangou le chef de terre a expliqué l'annulation des dispositions du récépissé de manifestation publique par des « risques de troubles à l'ordre public qui planent sur la réunion que présidera le chef de la délégation permanente du Comité central RDPC pour le Noun ce vendredi 7 juin 2019 à 14 heures ».

Le sous-préfet précise cependant que la réunion interdite « pourrait être reprogrammée à une date ultérieure si ces menaces sont dissipées ». La note de l'administrateur civil ne dit pas de quelle nature sont les incidents redoutés ni ce qui aurait pu les provoquer. Toujours est-il que l'on peut soupçonner une querelle entre militants du RDPC de la section RDPC Noun-Sud.

**Cameroun-Info.Net**

---